



2024

BULLETIN MUNICIPAL
SAINT MARCEL L'ÉCLAIRÉ

Calendrier
Événements
Manifestations
Informations





LE MOT DU MAIRE

« C'est avec un grand plaisir, entouré des membres du Conseil Municipal que **je vous adresse mes sincères vœux de bonheur et de santé. Je vous souhaite ainsi qu'à l'ensemble de vos proches une année 2024 emplie de joie et de sérénité.**

Que chacun puisse tracer son chemin personnel et professionnel en toute quiétude entouré des siens. J'ai une pensée sincère pour ceux qui ont perdu un être cher ces derniers mois, qui souffrent de la maladie, de difficultés quotidiennes et qui ont bien du mal à sortir de cet étai ; qu'ils gardent confiance et acceptent la main tendue.

Cette année 2023 n'est que la copie des années précédentes où nous devons chaque jour être résilients, **être solidaires** pour faire face à l'adversité que sont les bouleversements sociétaux et les conflits mondiaux qui ont un impact fort sur notre mode de vie. C'est pourquoi nous devons **nous attacher à écouter l'autre, travailler avec lui, être bienveillant, et savoir vivre ensemble** bien avant de se détourner. **C'est mon leitmotiv.**

Vivre dans notre commune c'est trouver un équilibre, du bien-être pour nos familles. C'est aussi s'investir auprès des milieux associatifs et scolaires pour forger un socle social nécessaire à la préservation de notre mode de vie.

La municipalité, l'ensemble des élus, les agents communaux et les enseignantes participent grandement à ce cercle vertueux qui fait de St Marcel l'Éclairé **une commune dynamique.**

Tout au long de l'année, la municipalité veille au bon fonctionnement des services, du matériel et au bon entretien des locaux et des espaces qui sont utilisés quotidiennement et mis à votre disposition.

La commune reste présente auprès des associations, de l'école, en apportant un soutien financier et matériel tout au long de l'année.

Je n'oublie pas que **Michel LAURENT** directeur du centre de loisirs a pris sa retraite à la fin du mois d'août dernier et a été remplacé par **Yann BERGERON**, je leur souhaite pleine réussite dans leur nouvelle activité.

Que chacun puisse tracer son chemin personnel et professionnel en toute quiétude entouré des siens.

Vous trouverez dans ce bulletin toutes les actions qui ont été menées par la municipalité, les associations, les intervenants scolaires et périscolaires. En 2024, les élus vont poursuivre le projet de rénovation et extension de l'école attendu depuis longtemps.

C'est un enjeu majeur pour la commune afin que l'ensemble des utilisateurs notamment les enfants, exercent dans un lieu plus confortable et fonctionnel. Ce projet, ambitieux en terme financier et organisationnel, sera conduit jusqu'à la rentrée 2025 selon le calendrier retenu. À ce stade l'esquisse présentée par le cabinet d'architecte Human de Lyon 1 a été choisie, et nous validerons très rapidement un avant-projet avant le choix des entreprises qui devraient intervenir à l'automne 2024.

D'ores et déjà la commune pourra compter sur le soutien financier important du Département du Rhône et également de la Région et de la COR.

D'autres projets de travaux d'entretien sont prévus sur les bâtiments communaux et vous sont précisés par ailleurs.

Je voulais souhaiter la bienvenue à **Mr BONNET** et **Mme BOULAY**, les nouveaux gérants du restaurant ainsi qu'à l'ensemble des familles qui se sont installées dans notre commune, qu'ils puissent trouver la plénitude recherchée.

J'adresse mes remerciements chaleureux aux membres du conseil municipal qui m'accompagnent quotidiennement à la gestion de notre commune, les agents communaux, les enseignantes et les bénévoles des associations ; lesquels, de par leur travail et leur dévouement, participent grandement au bon fonctionnement de notre commune et au maintien de notre cadre de vie.

Nous restons disponibles du mieux possible pour répondre à vos demandes et à vos attentes selon les possibilités qui nous sont offertes. Et je vous convie vivement à venir assister aux séances du Conseil Municipal qui se tiennent régulièrement, et pendant lesquelles vous pourrez appréhender véritablement le fonctionnement de cette assemblée.

Faites bonne lecture de ce bulletin qui a été pensé par les membres de la commission communication que je remercie chaleureusement, et **recevez encore une fois tous mes vœux de bonheur et de réussite au cours de cette année 2024 qui se présente à vous.**



LE MAIRE
Hervé DIGAS



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

NAISSANCE :

reconnaissance pour les parents non mariés

Se rendre en mairie avec **justificatif de domicile** et **carte d'identité**.

MARIAGE

Fournir **pièces d'identité**, **justificatif de domicile**, **extraits des actes de naissance avec filiation**, **renseignements concernant les témoins (2 minimum)** : pièces d'identité, profession, adresse et situation matrimoniale.

DÉCÈS

S'adresser aux **pompes funèbres**.

ACTE DE NAISSANCE / DE MARIAGE / DE DÉCÈS

Faire la demande dans le **lieu de naissance**, **mariage** ou **décès**.

PACS

Se procurer un **formulaire en mairie**, et fournir les actes de naissance, les cartes d'identité et un justificatif de domicile.

ACTE D'HÉRÉDITÉ

Plus en **mairie**, mais auprès d'un **notaire**.

RECENSEMENT CITOYEN

Il est **obligatoire de se déclarer dans les 3 mois** qui suivent les **16 ans**, concerne fille et garçon. Présenter le livret de famille des parents et la carte d'identité de l'intéressé.

CARTE D'IDENTITÉ / PASSEPORT

Prendre rendez-vous en **mairie de TARARE**, ou dans une autre mairie qui dispose d'un dispositif de recueil, comme : Amplepuis, Lamure-sur-Azergues, Brussieu, Montrottier, L'Arbresle, Thizy...

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Les changements d'adresse sur les cartes d'identité et passeports ne sont pas obligatoires.

La **validité des cartes d'identité** délivrées entre 2004 et 2014 a été prolongée de 5 ans donc **valable 15 ans** au lieu de 10 ans uniquement pour les personnes majeures. Les personnes peuvent refaire leur carte d'identité avant la date de péremption dans le cadre d'un changement d'état civil, d'un changement d'adresse ou d'un voyage dans un pays européen qui n'accepte pas la carte d'identité prorogée (*en justifiant le voyage avec une réservation, un billet d'avion lors du dépôt de dossier, acte de mariage, divorce, adoption...*).

Attention la validité des CNI pour les mineurs reste de 10 ans.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous êtes inscrit **automatiquement** sur les listes électorales dès votre **18^{ème} anniversaire**, et vous pourrez alors voter.

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE (AST)

Démarche à faire par les parents sur internet.

VENTE DE VÉHICULE / CHANGEMENT DE CARTE GRISE

La **mairie n'est plus habilitée à le faire**, liste de garages agréés disponible en mairie.

Demande de carte grise en ligne : demarches.interieur.gouv.fr pour plus de renseignements

AUTORISATION D'URBANISME

Si vous avez des **projets d'aménagement** (*ouverture, modification de façade...*), de construction d'habitation, 2 possibilités de déclaration :

- le dossier de demande de permis de construire ou de déclaration de travaux doit être téléchargé sur le site

www.service-public.fr/formulaires.

Dossiers à déposer en mairie : 9 exemplaires pour le permis de construire et 3 exemplaires pour une déclaration de travaux

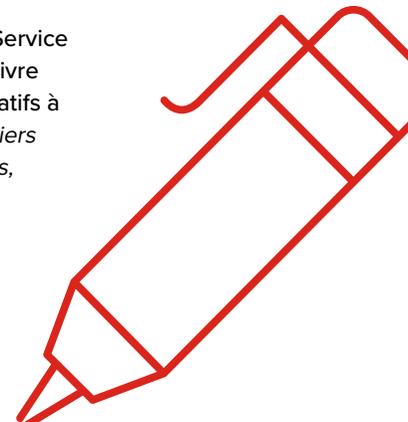
- déclaration en ligne via le lien suivant :

<https://gnau35.operis.fr/ouestrhodanien/gnau/#/>

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

www.rhone.pref.gouv.fr

www.service-public.fr ou Allô Service public au 39 39, ce service délivre des renseignements administratifs à tous les usagers (*perte de papiers d'identité, prestations familiales, licenciement...*)





RECENSEMENT DE LA POPULATION



**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

🔍 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 18 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.**

n° imprimé : 136 - ARTES PREMANES

Cette année, la commune réalise le **recensement de sa population** pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du **18 janvier 2024**.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- **Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune** : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- **Définir le nombre d'élus au conseil municipal**, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- **Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs** (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. **Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.**

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par notre agent recenseur : **Mme Bernadette SAUMET**



Vous n'avez reçu aucun document d'ici le **31 janvier 2024** ? Contactez le coordonnateur de la commune : **Mme Catherine CABOUX** au **06-77-51-53-50** ou la mairie au **04-74-63-29-68**.



MAIRIE

de St Marcel L'éclairé

- Tél / fax : 04 74 63 29 68
- Mail: mairie@saintmarcelleclair.fr
- Site internet : <https://saintmarcelleclair.fr>
- Ouverture au public :
Les lundi et mardi de 15h à 19h
et le vendredi de 9h à 12h



INFOS

MUNICIPALES DIVERSES

- Aides aux familles :
 - sorties scolaires (hors école de St Marcel) : participation de 15 à 40% selon le QF.
 - crèches et nourrices agréées pour les enfants de 0 à 3 ans : 1€/jour/enfant selon le QF.



CANTINE - Garderie CENTRE DE LOISIRS

- Paiement par prélèvement automatique ou par chèque
- Dossier d'adhésion à retirer auprès du directeur du centre de loisirs, renseignements au 07 86 01 77 26
- Inscription sur «Cantine de France»



DÉCHETTERIE

1542 ROUTE DE GOUTTE VIGNOLE

- Ouverture du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 8h à 18h
- fermée dimanche et jours fériés -
- Contact : 06 33 49 66 13



GÎTE DE GROUPE

(renseignements en mairie)

- Responsable : Mme Patricia ALIX - 07 88 60 00 34
- Descriptif : Superficie de 80 m² en r.d.c
Capacité de 10 personnes maximum
- Tarifs :
 - du 01/05 au 30/09 : 13€/personne/nuit
 - du 01/10 au 30/04 : 15€/personne/nuit
- Taxe de séjour : 0,70€/nuitée/personne (+de 18 ans)
- Location de draps 5€/personne/semaine
- Chèques vacances acceptés
- Caution demandée de 100 à 400€



PHOTOCOPIES

S'adresser au secrétariat de mairie les jours d'ouverture

- Tarifs :
Format A4 : 0,15€ / Format A3 : 0,30€



LOCATIONS

« PETITE » SALLE

(salle dans la cour derrière le gîte)

- 30€ (avec 400€ de caution)
- GRATUITE pour les associations du village (100€ pour la caution de la clé)

SALLE DES SPORTS JEAN DELORME

(renseignements en mairie)

- Salle du bar :
 - habitants de la commune : 50€
 - habitants hors commune : 70€
- Salle (exclusivement réservée à la pratique du sport) :
 - associations de la commune : GRATUITE
 - associations et établissements scolaires hors commune : 20€/heure et 500€ le week-end

Caution : 500€ pour dégâts éventuels - 50€ pour nettoyage insuffisant - 100€ pour la caution de la clé

SALLE DES FÊTES ANTOINE DEMAUGE

(renseignements en mairie - 120 personnes maximum)

- | | |
|------------------------------|-------------------------------|
| • Habitants de la commune : | • Habitants hors commune : |
| - Grande salle : 70€ | - Grande salle : 200€ |
| - Salle du bar : 45€ | - Salle du bar : 100€ |
| - Grde salle + cuisine : 90€ | - Grde salle + cuisine : 300€ |
| - Bar + cuisine : 70€ | - Bar + cuisine : 200€ |
| - Totalité : 125€ | - Totalité : 400€ |
| (Chambre froide gratuite) | (Chambre froide : 15€) |

Location possible du vendredi 18h au dimanche 18h

Caution : 500€ pour dégâts éventuels - 100€ pour nettoyage insuffisant - 100€ pour la caution de la clé

Changement des tarifs au 1^{er} Janvier 2025

État civil



NAISSANCES

- Automne CARRET : le 30 Décembre 2022
- Léonie, Odile, Marguerite PERRIN BEAUD : le 24 Janvier
- Anna, Marie BOURG : le 14 Février
- Sloan D'ORANGE : le 23 Mars
- Maia, Aimée, Rose NIKOLOV : le 09 Août
- Elora, Dana CREPIEUX : le 12 Octobre

Coordonnées des assistantes maternelles en fin de bulletin



MARIAGE

- Timothée SERVAN et Maïna LALOUET : le 1 Juillet



DÉCÈS

- Christian SAUMET : le 13 Mars
- Bernadette FOUILLAT née HOFSTETTER : le 10 Juin
- Maurice COTTENCIN : le 25 Juillet
- Sébastien DEAUVILLAIRE : le 4 Septembre
- Nicole DESSEIGNE : le 5 Octobre
- Roger NOYEL : le 16 Octobre
- Joëlle DELANGLE née GOUTARD : le 16 Novembre

À vos agendas !

LE PETIT THEATRE DE MARCEL

ST MARCEL L'ECLAIRE SALLE DES FÊTES

REPRISE SUCCÈS DE LA CRÉATION 2023

REMUE-MÉNAGE

UNE COMÉDIE DE JF RAFFIER

L'AMOUR ! L'HUMOUR ! L'ACTION !

RESERVATIONS Tél. 07 718 07 825 lptdmarcel@gmail.com Adultes 9 € / -12 ans 5 €

JANVIER 2024	FEBVRIER
VEN. 26 20h30	VEN. 2 20h30
SAM. 27 20h30	SAM. 3 15h00
DIM. 28 15h00	

Quelle nuit ! Entre un mari soupçonneux et une maîtresse désabusée naviguent des personnages haut en couleurs. Ils vont devoir jouer cartes sur table pour éviter le naufrage. Certains couleront ! Les autres arriveront-ils à prendre les cartes en mains et tirer leur épingle du jeu ?

Une comédie grinçante et bien huilée qui nous emmène de surprises en rebondissements inattendus, de remue-ménage en remue-ménages.

Avec : Elodie Da Costa, Corinne Dufour, Nathalie Perrot, Bruno Dullin et Jean-François Raffier, (Michel Soly lors de la création 2023).
Régie : S. Da Costa, S. Giraud et M. Soly.
Mise en scène : JF Raffier.

Remerciements à la commune de Saint-Marcel l'Eclairé, aux adhérents de l'ASL et ainsi qu'à tous les bénévoles.

La création «Remue-Ménage» présentée en janvier et février 2023 a rencontré un franc succès. Vous êtes venus nombreux pour assister aux représentations et nous vous remercions de votre fidélité.

Pour 2024 nous avons prévu de jouer une pièce du répertoire contemporain, mais pour cause de santé ce projet a été abandonné. C'est pourquoi nous avons décidé à l'unanimité de reprendre la pièce «Remue-Ménage», que vous aviez accueillis chaleureusement.

Vous aurez donc le plaisir et la chance de revoir ce spectacle qui sera peaufiné dans les moindres détails. Parlez-en autour de vous pour permettre à tous ceux qui ne l'ont pas encore vu de pouvoir assister aux représentations de fin janvier et début février 2024.

Si vous désirez venir vous exprimer sur scène ou lors d'ateliers théâtre, venez nous rejoindre les mardis soir de 20h00 à 22h30 à la salle des fêtes «Antoine Démaugé» de Saint Marcel l'Eclairé, et si vous le souhaitez, participer à la prochaine création du «Le Petit Théâtre De Marcel» en 2025.

Et encore un grand merci à la municipalité ainsi qu'à toute la population de Saint-Marcel l'Eclairé.

Toutes les comédiennes et comédiens de la troupe se joignent à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour 2024.

Nathalie Perrot,
présidente LPTDM

JANVIER



Prépare pour Saint-Marcel, tes graines nouvelles

Dicton

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1 Bonne année ! FÉRIÉ	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16 St Marcel	17	18 Début du recensement de la population	19	20 Loto - sou des écoles	21 Vœux de la municipalité Atelier danse - Elan Alternatif (10h30-11h30)
22	23	24	25	26 Théâtre	27 Théâtre	28 Théâtre
29	30	31				

01



ZONE A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

ZONE C : Paris, Créteil, Versailles, Montpellier, Toulouse

Centre de loisirs

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Centre de loisirs de SAINT MARCEL L'ECLAIRE

Yann BERGERON - Directeur

07-86-01-77-26

clsh.stmarcel@gmail.com



Au centre de loisirs, nous accueillons les enfants scolarisés de 3 ans à 13 ans. L'accueil des enfants se fait à la salle de sport, 315 rue de l'étang, de 7h30 à 18h15.

Pour s'inscrire, rien de plus simple, contactez le directeur soit au **06-86-01-77-26** ou par mail clsh.stmarcel@gmail.com, n'hésitez pas également à consulter notre site internet.

Les périodes d'inscription pour les vacances 2024 :

Hiver : du lundi 15 janvier au mercredi 14 février

Printemps : du lundi 11 mars au mercredi 10 avril

Été juillet : du lundi 13 mai au dimanche 30 juin

Été août : du lundi 27 mai au dimanche 14 juillet

Automne : du lundi 16 septembre au 16 octobre

Les dates d'ouverture sur les vacances 2024:

Hiver (50 places) : du lundi 19 au vendredi 23 février

Printemps (50 places) : du lundi 15 au vendredi 19 avril

Été juillet (72 places) : du lundi 8 au vendredi 26 juillet

Été août (40 places) : du lundi 19 au vendredi 30 août

Automne (50 places) : du lundi 21 au vendredi 25 octobre

Les sorties réalisées en 2023:

Le cinéma, le karting, la ferme pédagogique, le parc de la tête d'or, la piscine, le PAL, le parcours pied nu, le parc aux oiseaux, les bivouacs, le séjour vélo.

Chaque semaine, des projets sont mis en place par les animateurs pour tous les groupes d'âge à travers différentes thématiques afin de **transmettre aux enfants une multitude de savoirs** de façon ludique et variée en s'appuyant sur des **activités manuelles, d'expression, physiques, d'ambiance, culturelles ou bien scientifiques.**

Nous proposons également un accueil sur les « **mercredis-loisirs** » en période scolaire, sur la journée complète ou demi-journée selon les besoins de chacun sur les mêmes horaires que le centre de loisirs.

Des projets sont menés tout au long de l'année selon les envies de chacun (*élaboration de décoration d'Halloween ou de Noël, créer de bateaux, cerf-volant, caisse à savon, découverte d'activités physiques, faire des expériences, ou bien préparer un temps convivial autour d'un repas ou d'une pâtisserie maison.*)

Pour les enfants inscrits à l'école du village, des temps périscolaires sont également proposés :

- **Le matin** : en salle de garderie, de 7h15 à 8h20, avec *Patricia* et *Valérie* : dessins, jeux d'éveil, jeux de plateau ou de construction...

- **Le midi** : à la salle des fêtes, de 11h30 à 13h20 avec *Valérie*, *Patricia* et *Yann* : après le repas, un temps d'animation est proposé dans la salle ou sur le terrain de sport, si la météo le permet, avant de revenir à l'école.

- **Le soir** : en salle de garderie et/ou dans la cour de l'école, de 16h30 à 18h15, avec *Yann* : goûter, aide aux devoirs à partir de la classe de CP, jeux de ballon ou d'animation, jeux de société, de construction, artistiques...

Quelques chiffres de 2022 et 2023 sur la fréquentation en journée / enfant

PÉRIODES	HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ	AUTOMNE	TOTAL
2022	185	192	867	232	1476
2023	215	210	1146	221	1792

FÉVRIER

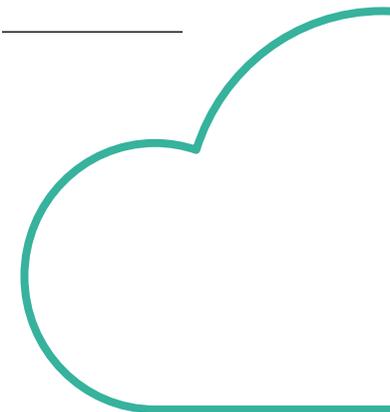


Février trop doux, Printemps en courroux.

Proverbe français

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1 	2 Théâtre	3 Théâtre	4
5	6	7	8 	9	10 Livre d'Or	11
12 	13 	14 	15 	16 Boum du carnaval sou des écoles	17 	18
19 	20 	21 	22 	23 	24 	25
26 	27 	28 	29 			

02



ZONE A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

ZONE C : Paris, Créteil, Versailles, Montpellier, Toulouse

ASL



Entre concert, dîner/spectacle, fête de la musique, soirée festive et anniversaire, la saison 2022/2023 a encore été rythmée par de nombreux évènements !

L'équipe de bénévoles, toujours aussi motivée et impliquée s'est à nouveau fortement mobilisée pour organiser des évènements festifs, ouvert à toutes les générations afin de réunir les adhérents de l'ASL, les habitants de la commune et leurs amis.

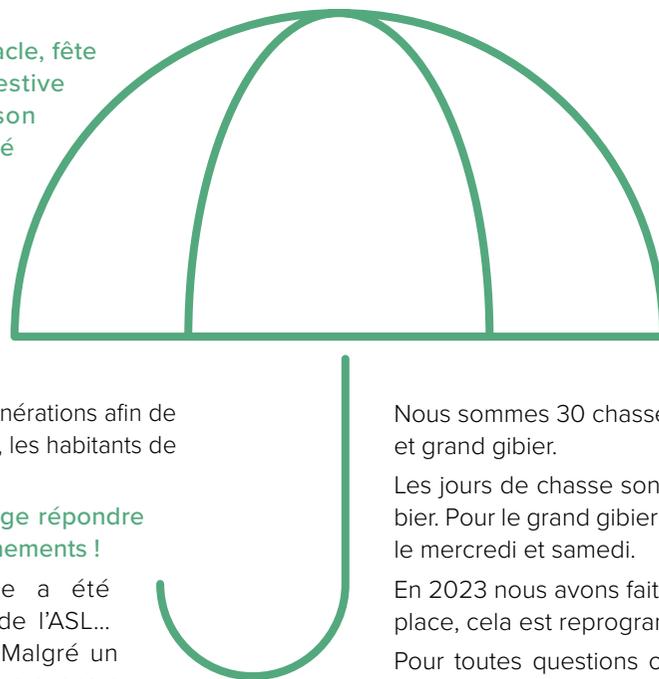
Quel plaisir de voir le village répondre présent aux différents évènements !

Cette année particulière a été marquée par les 30 ans de l'ASL... bien arrosée le 1^{er} juillet ! Malgré un temps très...changeant... nous avons pu offrir un après-midi placé sous le thème du cirque et une belle soirée ponctuée par un feu d'artifice offert par la Mairie !

L'année 2024 s'annonce à nouveau riche en animation entre la sortie de ski, la 9^{ème} édition de Saint-Marcel se Chauffe au Rock (**23 mars**) et le grand retour de l'**intra-village le premier week-end de juillet** !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour l'organisation de ces évènements, ponctuellement ou de façon plus régulière, le jour J ou lors de leur préparation, pour donner des idées, ... !

Dans l'attente d'une prochaine rencontre lors de l'un des évènements de l'ASL, **nous vous souhaitons une très belle année 2024**, remplie de bonheur et de beaux moments passés ensemble au sein du Village !



Chasse

Nous sommes 30 chasseurs au sein de la société, entre chasseurs de petit et grand gibier.

Les jours de chasse sont le mercredi, samedi et dimanche pour le petit gibier. Pour le grand gibier les battues sont le dimanche et occasionnellement le mercredi et samedi.

En 2023 nous avons fait la vente de boudin/andouillette à emporter ou sur place, cela est reprogrammé le **samedi 9 mars 2024** à notre local.

Pour toutes questions ou renseignements vous pouvez me contacter au **06 45 09 21 06**. A bientôt.

Le Président Guillaume Verriere

Pêche

SOUS LA CANICULE 2023

En effet, cette année sera semblable à la précédente, marquée par une sécheresse plus importante. Nous finirons la saison avec une perte en eau de plus 90 cm au niveau des berges. Les lâchers successifs de truites arc en ciel, de mars à mai sont toujours très attendus de nos sociétaires qui n'hésitent pas à se lever aux aurores pour venir les pêcher.

Puis la pêche se poursuit les mois d'été par la prise de carpes et tanches et bien sûr de fritures de gardon.

Nous finirons cette année par un ultime lâcher de truite, en espérant nous retrouver aussi nombreux et heureux de profiter de ce cadre agréable et bien entretenu.

Pour le bureau le Co-Président P. FAUCHERRE

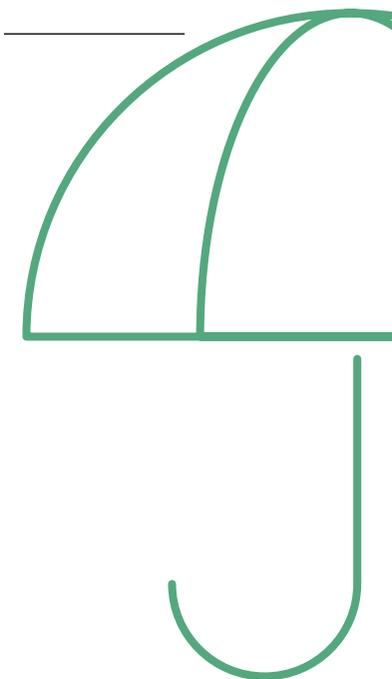
MARS

Les femmes viennent de Vénus. Les hommes mangent des Mars.

Mc Solaar

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE							
				1	 	2	 	3	  AG société de pêche 				
4		5		6		7	 	8		9	 • Tournoi futsal • Vente boudins / andouillettes - Chasse	10	 Atelier danse - Elan Alternatif (10h30-11h30) 
11		12		13		14		15		16	• Fête de la St Patrick - classe en 4 • Voyage sonore - Elan Alternatif	17	
18		19		20		21		22		23	Concert «St Marcel se Chauffe au Rock» - ASL	24	
25		26		27		28		29		30		31	 Joyeuses Pâques !

03



-  ZONE A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
-  ZONE B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
-  ZONE C : Paris, Créteil, Versailles, Montpellier, Toulouse

Encore une belle année de cours collectifs ponctuée de quelques événements :

Un Voyage sonore en mouvement, atelier co-animé par *Patricia Dubost-Martin & Agnès Merlin*.

Nous avons participé à la balade musicale organisée par l'école Montessori de Violay avec les élèves des cours de danse accompagnés d'un papa musicien.

Un Atelier sur le système lymphatique co-animé par *Patricia Lunven & Agnès Merlin*, des ateliers de danse parents/enfants et terminé avec une présentation de travail des cours de danse fin juin suivie d'une belle soirée festive !

Quelques dates à retenir pour cette nouvelle saison en dehors des cours hebdomadaires inchangés :

- **Voyage sonore en mouvement** reconduit sur 2 dates : **25 Novembre** et **16 Mars** de 17h à 19h.
- **Atelier de danse parents/enfants** : **14 Janvier, 10 Mars, 7 Avril, 26 Mai** de 10h30 à 11h30.
- D'autres événements à venir en cours de structuration ! N'hésitez pas à visiter notre site internet ! www.elanalternatif.free.fr
- La présentation de travail de fin d'année des cours de danse aura lieu le samedi **15 Juin** à l'Atelier du Janin.

Contact : Agnès Merlin 06-88-08-66-27

Le bureau, *Audra Séverine, Thillinguirian Valérie* et *Mitton Blandine*



Le club de San Marcel Basket présent sur tous les terrains.

Sept ans après sa création, l'association de basket de San Marcel présidée par *Jérôme Martial* continue de se démarquer aussi bien à la salle Jean-Delorme qu'en dehors.

Cette saison, les seniors filles, sacrées championnes du Rhône en 2022, sont bien classées en championnat Départemental 2. Du côté des garçons, l'équipe vise les phases finales du championnat départemental des vétérans.

Chaque **match** à domicile se dispute le **vendredi à partir de 21 heures**, en alternance entre filles et garçons. Le public se montre fidèle pour ces soirées sportives très appréciées et le club espère attirer plus régulièrement des habitants du village.

Pour animer la vie communale, le club maintient l'organisation de son habituel **concours de pétanque** lors du **deuxième week-end du mois de septembre 2024**.

San Marcel compte également créer l'événement avec l'organisation d'une **soirée surprise le samedi 13 avril 2024** à la salle des fêtes.



AVRIL



Le calendrier de Chuck Norris passe du 31 mars au 2 avril. Personne ne fait de blague à Chuck.

Citation anonyme

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1 Lundi de Pâques FÉRIÉ	2	3	4	5	6 Soirée Karaoké - classe en 3	7 Atelier danse - Elan Alternatif (10h30-11h30)
8	9	10	11	12	13 Soirée surprise - San Marcel Basket	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

04



ZONE A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

ZONE C : Paris, Créteil, Versailles, Montpellier, Toulouse

C'est la classe !

ÉCOLE PIERRE MARIE PAPILLON

L'ÉCOLE

Nous vous présentons l'école : elle se compose de trois classes.

La classe des CE2-CM1-CM2 est composée de 21 élèves (8 CE2, 3 CM1 et 10 CM2) et de deux enseignantes : **Marine Broux** et **Charline Gillet** (les mardis).

Dans la classe de CP-CE1, il y a 13 élèves : 8 CP et 5 CE1. L'enseignante s'appelle **Elodie Lustière** et sa collègue du mardi se nomme **Emelyne Brulé**.

La classe de maternelle est la plus peuplée, elle se compose de 22 élèves : 2 TPS (et 3 nouveaux qui feront leur rentrée en janvier), 3 PS, 7 MS et 10 GS. **Géraldine Goudmann** est l'enseignante de la classe et la directrice de l'école. **Valérie Berthier** est toujours l'ATSEM de la classe.

L'effectif total de l'école est de 56 élèves et 6 adultes pour l'équipe enseignante.

LES TRAVAUX

Nous, les enfants de l'école, vous annonçons que l'école va être agrandie à partir de la rentrée de l'année 2024-2025.

Les travaux dureront un an. Ils permettront d'avoir de nouvelles salles et d'agrandir les salles existantes. Pendant ce temps, les élèves iront dans des préfabriqués jusqu'à la fin du chantier. Les élèves ont hâte de découvrir leur nouvelle cour, leurs nouvelles classes et d'inaugurer l'école renouvelée. Malheureusement les CM1 et les CM2 de cette année ne pourront la contempler que de l'extérieur !

NOTRE THÈME

Cette année, notre thème est **Vivre ensemble !** Ce thème rime avec coopérer, faire des activités ensemble, cuisiner, jardiner, cultiver, apprendre en groupe, bricoler, chanter en chœur ... Donc cette année nous ferons plein de choses **coopératives** et **inventives**.

NOS PROJETS

Nous vous informons que les CP-CE1 et les maternelles vont faire un projet autour du **cirque**. Pour l'instant, ce projet est encore mystérieux mais les enfants pourront sûrement vous présenter ce qu'ils auront fait autour de celui-ci en fin d'année !

Les plus âgés de l'école (les CE2-CM1-CM2) vont partir en séjour cinq jours en Auvergne à Viscomtat, au Domaine de la Planche, au mois de **mai 2024**. Ils sont contents mais certains appréhendent un peu de quitter leur famille et l'école. Les enfants présenteront aux St Marcellois et aux St Marcelloises ce qu'ils auront vécu en organisant une grande exposition pour tous et toutes à leur retour. Ils espèrent que vous serez présent.es.

Nous remercions tous les lecteurs et lectrices qui ont pris le temps de lire cet article et toutes les personnes qui ont participé à nos ventes et permettent ainsi de financer tous nos projets.

L'équipe enseignante remercie la municipalité et le Sou des écoles qui ont chacun accordé à l'école une subvention conséquente, ainsi que toutes les personnes qui ont participé à nos ventes. **Toutes ces aides permettent à l'école de faire vivre des projets ambitieux et riches aux écoliers et écolières du village.**

CLASSE EN 3



Le premier avril 2023, une soirée karaoké qui a marqué nos esprits qui nous réitérerons en 2024 !

La Fête des classes a eu lieu le 3 juin 2023.

POUR 2024 :

- Le Passage du livre d'or le **10 février**
- Le **6 avril** soirée karaoké

CLASSE EN 6



Petit retour sur les événements de la classe en 6 cette année.

Il y a tout d'abord eu un changement de bureau en début d'année. En effet, après de nombreuses années au bureau **Cathy Dubois, Marie-Hélène Goujet** et **Guy Caboux** ont laissé la place à la «jeunesse»... **Sandy Caboux, Sabine Garnier** et **Xavier Bonin** reprennent donc le flambeau respectivement en tant que secrétaire, trésorière et président. Il faudra poursuivre l'excellent travail fait par leurs prédécesseurs afin de garder une classe dynamique et motivée. Cela a commencé par une vente de saucissons-patates le 1er mai dernier. Cette première fut une réussite (à noter que le soleil était présent ce qui est rare lors de nos manifestations). La convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Nous vous donnons donc rendez-vous le **mercredi 1er mai 2024** afin de se retrouver, toujours dans la bonne humeur, et de faire vivre le village de St Marcel.

MAI



Chaque année, la nature nous offre le mois de Mai pour se faire pardonner Février.

Bill Tammeus

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1 Manifestation - classe en 6 Fête du travail FÉRIÉ	2	3	4	5
6	7	8 Commémoration Victoire 1845 FÉRIÉ	9 Ascension FÉRIÉ	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20 Lundi de Pentecôte FÉRIÉ	21	22	23	24	25	26 Atelier danse - Elan Alternatif (10h30-11h30)
27	28	29	30	31		

05



ZONE A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

ZONE C : Paris, Créteil, Versailles, Montpellier, Toulouse

Le Sou des Écoles



Différents événements ont rythmé **le Sou des écoles** cette année. La première en date avec l'après-midi jeux de société avec l'association « *ça s'joue vite* » le 18 mars 2023. Grâce à nos événements et les bénéfices récoltés, nous avons organisé, le 29 mai, une journée à l'accrobranche de Violay où petits et grands ont pu profiter de différents parcours. Ce fut une belle journée conviviale !

Notre traditionnelle **kermesse** de fin d'année scolaire a vu débarquer 3 structures gonflables pour le plus grand plaisir des enfants.

Comme chaque année, la **vente de brioches** qui s'est déroulée le 7 octobre a été une vraie réussite grâce aux villageois qui ont joué le jeu pour nos enfants. On les en remercie vivement !

Une grande partie des associations de Saint Marcel (régie par l'ASL) ainsi que le sou des écoles et la classe en 4, se sont réunis le 9 décembre, et ont fait vivre une journée magique avec une panoplie d'activités réunissant toutes les générations. Cette belle journée avant les fêtes de fin d'année a été une belle réussite et un beau moment de partage.

Notez dans vos agendas les dates importantes pour 2024 :

- **13 janvier** : loto à la salle des fêtes.
- **16 février** : boom de carnaval
- **22 juin** : la kermesse.



Nous organiserons également une sortie Famille, sans date arrêtée pour l'instant.

Et pour la rentrée scolaire 2024-2025, la **vente de brioche** se déroulera le **11 octobre** et le **Noël du sou** le **7 décembre**.

Un peu de changement au sein de notre bureau avec des membres sortants : la secrétaire *Marilyne DUREL* et la trésorière *Annabelle GLEMAS* laissent leur place à *Marie DENIS* et *Cindy MURCIA*.

Nous les remercions pour toutes ces années de services et nous savons qu'elles ne seront jamais très loin pour filer un coup de main.

La présidence reste assurée par *Mélanie MANECY* pour cette année 2023/2024.

Départ en retraite de Michel Laurent



Après avoir assuré le rôle de directeur/animateur de notre centre de loisirs pendant 4 ans, il était l'heure pour Michel de tirer sa révérence.

La surprise que lui ont réservée animateurs et familles lui a montré à quel point il était apprécié de tous.

La mairie a également souhaité partager un moment convivial avec lui en présence d'animateurs, de conseillers municipaux actuels et anciens lui organisant un pot de départ

A présent Michel, aura encore plus de temps pour s'occuper de ses abeilles et faire tout ce qu'il aime !

MERCI MICHEL ET BON VENT



JUIN



Qui pêche en juin, pêche fretin.
Proverbe français

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
					1	2
3	4	5	6 	7 ●	8 Fête des classes en 4	9
10	11	12	13 	14 20h30 : Concert chorale Chant'éclair (salle des fêtes) ●	15	16
17	18	19	20 	21 Fête de la musique - ASL	22 Kermesse de l'école ○	23
24	25	26	27 	28 ●	29	30

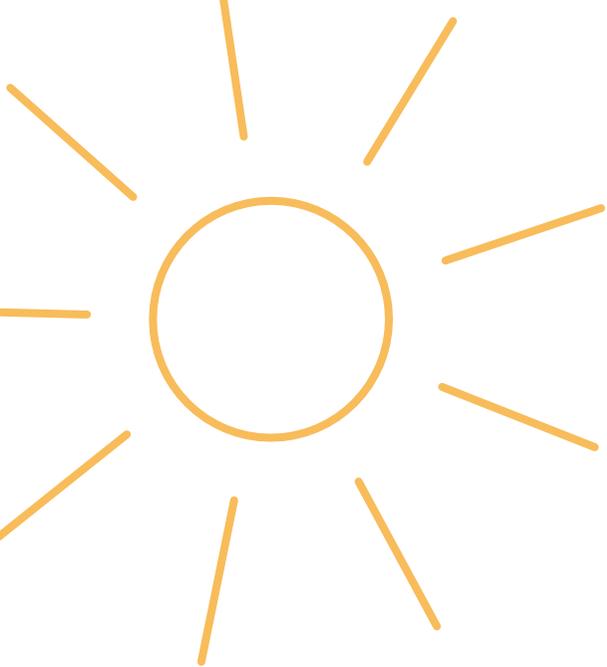




 ZONE A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

 ZONE B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

 ZONE C : Paris, Créteil, Versailles, Montpellier, Toulouse



À l'abri du vent

UN NOUVEAU DUO DE RESTAURATEURS À ST-MARCEL-L'ÉCLAIRÉ

Catherine Boulay et **Vincent Bonnet**, souhaitant se rapprocher de leurs familles respectives, reviennent s'installer en 2017, en région lyonnaise, où ils avaient appris leur métier.

Après avoir tenu ensemble, successivement, 2 restaurants de village dans la Drôme, ils rêvaient de renouveler l'aventure !

Catherine et Vincent ont découvert et succombé au charme de Saint-Marcel. Ils seront très heureux de vous accueillir dans une ambiance conviviale, et ont hâte de vous faire découvrir une cuisine traditionnelle, du terroir et d'ailleurs !

Ils n'attendent plus que vous, venez les rencontrer !

Le P'tit marché



Depuis le mois de juin, **Michel Dupeuble**, agriculteur à Panissières, s'installe tous les jeudis de 16h à 19h avec son camion devant le gîte communal. Il propose des produits variés, dont une partie provient de sa ferme : légumes, fruits, fromages, saucissons, œufs, épicerie, boissons ainsi que lapins, volailles et bœuf sur commande. **Une gamme étendue pour**

satisfaire le plus grand nombre !

Il est accompagné le dernier jeudi du mois par un remouleur itinérant qui vient également de Panissières.

L'équipe de la commission Tourisme les remercie de leur présence et vous invite tous à participer à son petit marché.

Votre soutien est primordial !

Commémoration

DU 11 NOVEMBRE

C'est en petit comité mais sous un beau soleil d'automne que ce moment de souvenir et de recueillement a été marqué par la lecture des mémoires de guerre du grand-père de **M.François GIRARDET**.



CCAS



Pour l'édition 2023 du « **repas des anciens** » qui se tient traditionnellement le 11 novembre, l'équipe du CCAS avait choisi de concocter elle-même l'animation de la journée. Ainsi, chacun était invité à porter un accessoire original et plusieurs jeux se sont déroulés entre les délicieux plats préparés par Anna Parfenova.

Tout d'abord, une vingtaine de personnes ont testé leurs connaissances sur le village et son histoire en répondant aux questions préparées par François Girardet et Christian Bel. Puis 3 couples sont montés sur scène pour confronter leur vision de l'histoire de leur vie commune et ont été récompensés par des lots personnalisés par **Muriel Marsollier**. **Robert Saëz** a mené le 3^{ème} jeu, dans lequel se sont affrontées 2 équipes de 5 personnes pour un quiz musical : où l'on a pu voir des passionnés de la chanson française ! Enfin, l'applaudimètre a permis d'élire les 3 personnes portant l'accessoire le plus original. Et notre gagnant **Roger Bonamour** a gentiment et spontanément animé la fin de la journée avec des tours de magie et des airs d'accordéon.

Toute l'équipe du CCAS espère que cette journée a fait plaisir aux aînés de notre village.

La remise des colis s'est effectuée le 16 décembre. Le CCAS a choisi cette année de compléter la carte cadeau Atout Commerce par un ballotin de chocolat commandé auprès de la coopérative de l'école, ce qui permettra aux élèves de financer une partie de leurs projets. Les enfants du Centre de loisirs avaient préparé quant à eux une petite surprise qui a été ajoutée aux colis distribués. Cette visite de fin d'année est très appréciée de nos aînés pour ses échanges et sa convivialité.

Rappel Téléalarme : des membres du CCAS ont proposé d'être référents pour les personnes qui en auraient besoin. N'hésitez pas à vous signaler à la mairie si tel était le cas.

JUILLET



La fête du 14 juillet incarne l'esprit de la résistance et de la liberté qui anime le peuple français depuis des siècles.

Charles De Gaulle

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	2	3	4 	5	6 	7
8 	9 	10 	11 	12 	13 Intra-village - ASL *	14 Fête nationale FÉRIÉ
15 	16 	17 	18 	19 	20 	21
22 	23 	24 	25 	26 	27 	28
29 	30 	31 				

07



ZONE A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

ZONE C : Paris, Créteil, Versailles, Montpellier, Toulouse

* La date est susceptible d'être modifiée

Zoom sur...

LES INVESTISSEMENTS & ACHATS

- Un réfrigérateur pour l'école
- Un ordinateur pour le centre de loisirs
- Un nouveau siège pour la balançoire de l'aire de jeu
- Un souffleur STIHL
- Une épareuse faucheuse KUHN à monter sur le tracteur
- Des panneaux de signalisations
- Des tables et des chaises pour le CLSH
- Une enseigne lumineuse pour le bar/restaurant
- Des pupitres présentant la faune et la flore autour de l'étang
- Un panneau d'affichage pour les pêcheurs



LES PROJETS 2024

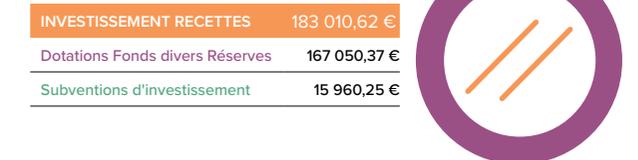
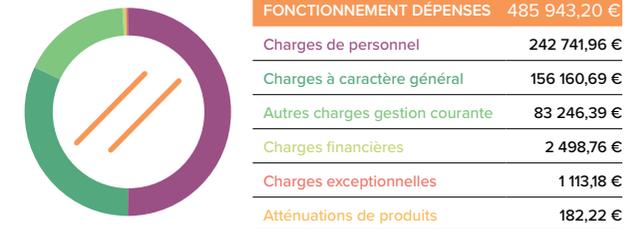
- Rénovation énergétique et extension de l'école (travaux prévu de novembre 2024 à juin 2025)
- Réhabilitation des toilettes de l'étang avec mise aux normes PMR
- Aménagement de l'entrée du village côté route de Feurs, au-dessus du rond-point
- Changement des huisseries des 2 logements de la maison communale, rue de la Madone
- Changement de la porte d'entrée de l'appartement au-dessus du gîte

LES TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS

- Installation d'une barrière en bois côté lotissement Plein Sud
- Création d'une haie tressée par Pierre BOSCH (vers le rond-point)
- Diverses réparations sur l'épareuse
- Réfection de la route des Crêts
- Aménagement du point de vue Le Loup
- Mise aux normes PMR sur les bâtiments communaux : nez de marche antidérapants, douche PMR salle des sports
- Installation d'un système « OPUS S » sur le clocher de l'église pour une utilisation simple et une gestion à distance
- Installation d'un projecteur extérieur à la salle des fêtes
- Réfection du pare-soleil de la salle des sports



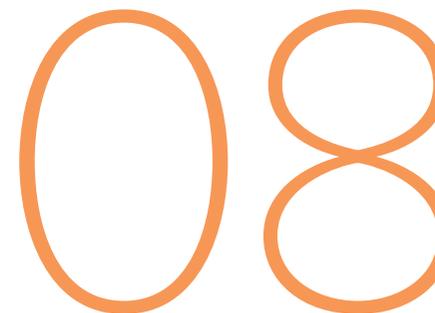
LE BUDGET COMMUNAL 2023 (au 04/12/2023)

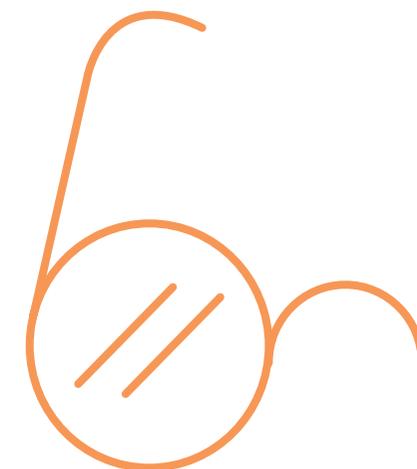


AOÛT

» Ne pourrait-on pas fixer la Saint-Sylvestre au 15 août, afin que le père Noël évolue enfin dans des cheminées éteintes ? _____
Philippe Bouvard

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1 	2	3	4
5	6	7	8 	9	10	11
12	13	14	15 Assomption FÉRIÉ	16	17	18
19	20	21	22 	23	24	25
26	27	28	29 	30	31	





 ZONE A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

 ZONE B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

 ZONE C : Paris, Créteil, Versailles, Montpellier, Toulouse

Un gymnase hyperactif



BADMINTON

La section badminton accueille les petits et les grands pour jouer en loisir dans une ambiance sympathique.

Cette année, notre tournoi annuel s'est conclu par la victoire en double de **Fabienne ALAIN** et **Alan VERRIERE**.

En cette saison 2023/2024, le club compte une trentaine de membres dont un tiers de nouveaux adhérents.

Vous pouvez nous rejoindre vous aussi, les mardis soir entre 17h et 20h et/ou les dimanches matin de 10h à 12h, pour cela vous pouvez contacter **Marc Dumas** au **06 07 34 43 85** ou **Anne Brodet** au **07 85 57 34 24**.



SECTION REMISE EN FORME

Des cours d'APA (*activités physiques adaptées*) sont organisés chaque mercredi de 8h45 à 9h45 avec notre coach **Alexandra Boislème** (*professionnelle de cette activité*).

Vous pouvez encore nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Renseignement auprès de :
Chantal Melay **06 71 22 95 58**
Dany Tricaud **06 85 48 23 86**



FUTSAL

La section ASL Futsal compte cette année près d'une vingtaine d'adhérents. Nous nous retrouvons chaque jeudi soir de 20h à 22h pour partager notre passion du ballon rond dans la joie et la bonne humeur !

Parfois, nous sortons de notre salle pour jouer en extérieur contre des équipes voisines, toujours en toute convivialité !

Notre tournoi annuel aura lieu le 9 mars 2024.

Saint Marcellois si vous souhaitez rejoindre notre groupe, n'hésitez pas à nous contacter :

Co-présidents :
Mr Bertelo Frédéric **06 44 87 29 70**
Mr Marinho Luis **06 66 12 30 83**
Trésorier : **Mr Okcu Serkan** **06 61 70 63 18**
Secrétaire : **Charra Sylvain** **06 85 67 35 72**

L'EPS AU LYCÉE NOTRE DAME DE BEL AIR



Les élèves du lycée Notre Dame de Bel Air pratiquent avec enthousiasme l'EPS dans le gymnase de Saint Marcel.

Le gymnase est idéal pour la pratique du **badminton** avec nos élèves. Nous pratiquons également le **circuit training** avec les classes de premières et terminales ainsi que le **basket-ball** avec nos élèves de secondes.

A et J Baré - Professeurs au lycée NDBA



SEPTEMBRE

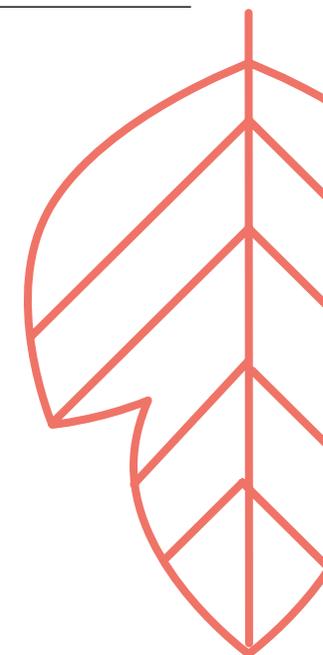


L'automne raconte à la terre les feuilles qu'elle a prêtées à l'été.

Georg Christoph Lichtenberg

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
						1 
2	3	4	5 	6	7 <small>Concours de pétanque San Marcel Basket *</small>	8
9	10	11	12 	13	14	15
16	17	18	19 	20	21	22
23	24	25	26 	27	28	29
30						

09



 ZONE A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

 ZONE B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

 ZONE C : Paris, Créteil, Versailles, Montpellier, Toulouse

Chorale

La chorale « Chant'éclair » a fêté ses 10 ans d'existence vendredi 7 juillet 2023 dans l'église du village devant une assemblée nombreuse et généreuse, pour son concert de fin d'année. Et cela a été extrêmement plaisant!

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à ce succès : le **Père Frédéric BENOIST** pour avoir accepté que nous chantions dans l'église, **la municipalité** pour mettre à notre disposition tous les lundis la salle des fêtes, **les cantonniers du village** pour nous avoir aidé à monter l'estrade, **la chorale d'Arnas** pour avoir chanté en première partie de notre concert et bien-sûr notre **chef de chœur, Evelyne Lagardette**, pour nous avoir dirigés et nous diriger encore cette année avec dynamisme et patience.

Cette année, notre chorale connaît quelques changements : le départ de notre trésorière, **Catherine Caboux**, et l'arrivée de notre nou-

velle trésorière, **Eve Machurat**. Par ailleurs, trois choristes ont mis fin à leur participation à la chorale et une nouvelle choriste est venue augmenter l'effectif des sopranes. Notre chorale compte alors cette année, **16 choristes**.

Notre **concert de fin d'année** sera donné le **vendredi 14 juin à 20h30** dans la salle des fêtes du village. Nous vous présenterons alors notre nouveau programme et sachez que, cette année, il a trait aux comédies musicales.

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous aimez chanter, nous serons ravis de vous accueillir.

Présidente : **Véronique Aubonnet**

06 83 75 30 88

Trésorière : **Eve Machurat**

Secrétaires : **Marie-Agnès Noyel,**
Françoise Rodet

Catéchisme et paroisse



Cette année au KT de St Marcel, avec **Mélanie MANECY**, nous accueillons 8 enfants de 7 à 10 ans, qui sont curieux de connaître Jésus, qui se questionnent ou bien qui souhaitent aller plus loin dans leur foi. **Les rencontres ont lieu le mercredi, toutes les 2 semaines, de 15h30 à 17h à la salle paroissiale du village.**

Ensemble, nous jouons, échangeons, louons et prions pour comprendre et grandir avec Jésus. C'est l'occasion pour chacun de témoigner de sa foi. Cette démarche est pour certains une évidence et pour d'autres cela est plus compliquée... mais ce qui est sûr c'est qu'en Jésus les enfants trouvent un ami, la lumière dont ils ont besoin.

Notre objectif est de permettre la rencontre entre Jésus et chaque enfant. Au fil des séances, nous observons que cela procure apaisement, confiance en soi mais également beaucoup de joie aux vues des sourires et de l'énergie que chacun donne.

Enfin, nous avons à cœur de montrer que l'Église est vivante et que le message de l'Évangile est actuel. Ce dernier est un appui pour grandir et marcher dans notre monde, mais aussi ressentir une joie profonde et non éphémère quand on se sait aimer de Dieu.

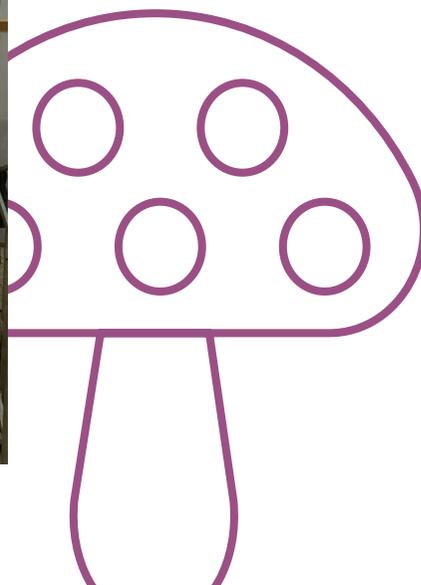
Marilyne DUREL

Paroisse St Jean XXIII du pays de Tarare : 04 74 63 02 11

Père Frédéric Benoist f.benoist@lyon.catholique.fr

Pour se renseigner (éveil à la foi, catéchèse, baptême, mariage...), prendre contact...

Evelyne Maënhaut, *coordinatrice* : coordinatrice@paroissedupaysdetarare.fr



OCTOBRE



Tous les champignons sont comestibles; certains, une fois seulement.

Coluche

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			































































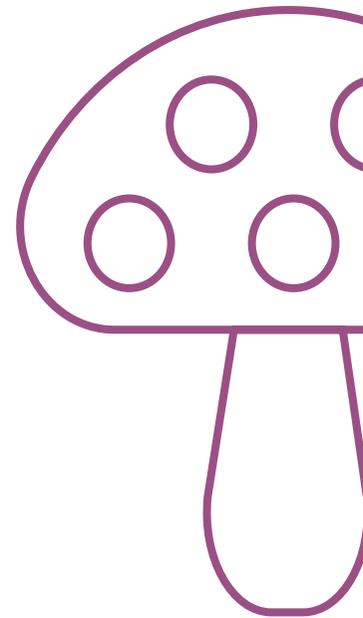





Joyeux Halloween !

Vente des brioches du sou des écoles

10



 ZONE A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

 ZONE B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

 ZONE C : Paris, Créteil, Versailles, Montpellier, Toulouse

De la marche, de l'art et des trésors d'armoires

GROUPE DE MARCHEURS

Nous sommes un groupe d'une dizaine de personnes, qui randonnons chaque mardi matin sur Saint Marcel l'Eclairé ou les villages environnants.

Si vous avez envie de découvrir nos beaux sentiers, rendez-vous à 8h précises, le mardi, place de la mairie.

Pour info, nous organisons chaque année :

- le **10 novembre une marche de nuit**, sur les hauteurs de Saint Marcel, suivie de la traditionnelle soupe au choux (*sur inscription*)
- le **deuxième ou troisième dimanche de décembre** une **randonnée** l'après-midi, suivie d'un **petit repas** (*sur inscription*).



SECTION PEINTURE HUILE OU ACRYLIQUE

Si vous souhaitez faire une séance d'essai, vous inscrire en cours d'année, n'hésitez pas à nous rejoindre tous les mardis de 17h30 à 19h30 (*hors vacances scolaires*).

Un bon moment de détente, de partages et de créations

Vous avez peut-être un talent caché que sais-je !

Elyane Coquard

Pour tous renseignements, me contacter au **06 89 62 61 29**

TRÉSORS D'ARMOIRES

Passionnées de couture et de patchwork, le choix de nos projets se fait en concertation.

Au cours de l'année, nous avons confectionné un organisateur de couture, un Pine Cone, des champignons, des poupées Tilda... Les cours sont donnés par l'une d'entre nous maîtrisant bien le sujet.

En parallèle chacune a son propre ouvrage personnel.

Cette année nous nous sommes rendues à Nantes à l'exposition « **Pour l'Amour du Fil** ». Une expo hors du commun, nous avons vu tant de belles choses. Un séjour réussi : trois jours de bonheur, de fous rires et d'amitié.

D'autres sorties sont prévues ainsi que des journées de l'amitié avec d'autres clubs. Les idées ne manquent pas mais le choix est difficile.

Notre traditionnelle **Puces des Couturières** a eu lieu comme chaque année le **dernier week-end de novembre (cette année le 26)**. Nous pensons renouveler l'année prochaine, car tous les participants nous le demandent, grâce à la



convivialité et la bonne ambiance. Nous avons eu plus de 200 entrées, avec une tombola qui a remporté un vif succès. Et comme d'habitude, nous avons terminé par un petit repas entre nous dans la bonne humeur et les rires. Nous remercions nos hommes qui nous ont aidé tout le week-end.

TRÉSORS D'ARMOIRES À NANTES



NOVEMBRE

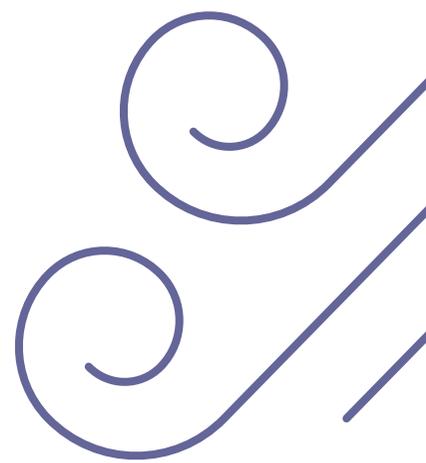


Brouillard en novembre, l'hiver sera tendre.

Dicton français

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
				1 Toussaint FÉRIÉ	2	3
4	5	6	7 	8	9	10 Marche nocturne + soupe aux choux
11 Commémoration + repas du CCAS Armistice 1918 FÉRIÉ	12	13	14 	15	16	17
18	19	20	21 	22	23	24 Puces des Couturières
25	26	27	28 	29	30	

11



ZONE A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

ZONE C : Paris, Créteil, Versailles, Montpellier, Toulouse

À la rencontre de Yann Bergeron ...

DIRECTEUR DU CENTRE DE LOISIRS

Du haut de ses 34 ans, Yann a repris la direction du centre depuis cet été 2023. Tout d'abord en doublon avec Michel LAURENT (parti à la retraite) sur la fin de l'année scolaire et sur le centre de loisirs l'été. Depuis septembre, il gère l'équipe d'animateurs, les plannings, la facturation. Et avec l'aide de Patricia et Valérie, il a pour mission d'assurer l'organisation de la cantine et du périscolaire. Avant de travailler auprès des enfants, il a œuvré pendant 10 ans, en tant que serveur/restaurateur. Puis pour se consacrer un peu plus à sa famille et ses activités, il décide de faire une reconversion professionnelle dans l'animation. Il obtient donc tout d'abord le BAFA¹, puis le BPJEPS² -activités physiques pour tous- qui lui ouvrent les portes de la vie active, au sein des centres sociaux de la Ville de Tarare. Il obtient par la suite le BAFD³, puis le BPJEPS LTP⁴, qui lui permettent de postuler sur des postes de directeur. Il mettra ainsi en œuvre ses compétences pendant 6 ans à la MJC de l'Arbresle, puis 6 mois au centre de loisir de Panissières, en remplacement.

Voici maintenant 10 ans qu'il est en place dans l'animation. Il était en alerte pour un poste sur St Marcel, ce fut donc pour lui une opportunité d'avenir de postuler au sein de notre CLSH. De plus, il est très satisfait du cadre de travail sur le village : les paysages, les structures, l'entité qui fonctionne très bien avec grand nombre d'enfants. Grâce à tout cela, il va pouvoir allier travail et loisirs, comme :

- le sport en général, et plus particulièrement l'athlétisme et le football (bénévole au sein de club), il pratique également le fitness et le cross-fit
- la gastronomie pour faire référence à son premier métier
- le cinéma, avec comme activité favorite : les jeux de rôle

Papa de 2 enfants, habitant en bas de la colline, il se qualifie comme passionné, investi et conciliant, il sait faire preuve d'empathie, mais il se met facilement la pression et avoue être parfois tête en l'air.

Vous l'avez donc peut-être déjà croisé dans ses multiples fonctions. **Nous lui souhaitons de la réussite pour ce poste et un épanouissement total.**



... et de Hervé Coquard

AGENT TECHNIQUE SUR LA COMMUNE



Merci de vous présenter en quelques mots :

J'ai 46 ans, je suis célibataire. Je suis originaire de St Marcel où j'ai beaucoup de famille. Mes grands-parents maternels et paternels étaient paysans dans le village.

Depuis quand travaillez-vous sur la commune ?

Je suis arrivé en décembre 2018, en remplacement de Pierrot Berthier qui partait à la retraite

Quels ont été vos autres emplois ?

Après mes diplômes CAPA-BEPA et BTA* jardin/espaces verts obtenus au LEGTA de Dardilly, j'ai travaillé chez Lardanchet (jardin/espaces verts) à Limonest d'août 1998 à juillet 2008.

Puis je suis rentré à la commune de Pontcharra-sur-Turdine pour m'occuper des espaces verts et du fleurissement pendant 10 ans.

(* BTA : Brevet de Technique Agricole remplacé par BAC pro et BAC technique par la suite)

Qu'aimez-vous le plus dans votre travail ?

J'aime être dehors, au bon air. Mon travail est varié, il n'est pas monotone, et c'est ce que j'aime !

Quels sont vos loisirs/activités ?

Je fais de l'aviron sur le lac des sapins. J'aime aussi marcher dans la nature.

Selon vous, Quels sont vos qualités et vos défauts ?

Parfois, je vais un peu trop vite dans mon travail et du coup j'en oublie les détails... Mais j'essaie d'être sérieux et efficace dans mon travail.

Si vous avez envie de nous faire part de quelque chose :

Le Maire de Pontcharra de l'époque, M. Jacques Nove, m'avait embauché dans l'idée d'obtenir une fleur au label « Villes et Villages fleuris » et la commune l'a obtenue en 2013-2014

¹BAFA : BREVET d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur. ²BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport.

³BAFD : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur. ⁴BPJEPS LTP : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport Loisirs Tous Publics

DÉCEMBRE

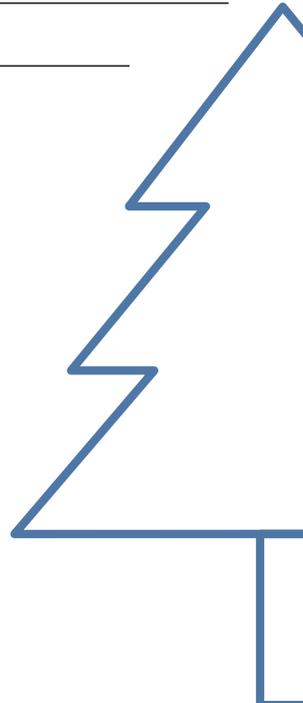


Janvier, mars, mai, juillet, août, octobre, décembre... Des mois élégants : ils se mettent sur leur trente et un. _____

Tristan Bernard

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
						1
2	3	4	5	6	7	8
					Noël du sou des écoles	Marche l'après-midi + repas
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
		 Joyeux Noël ! FÉRIÉ				
30	31	ZONE A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers ZONE B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg ZONE C : Paris, Créteil, Versailles, Montpellier, Toulouse				

12



POMPIERS

18

SAMU

15

HÔPITAL DE TARARE

04 74 05 46 46

GENDARMERIE DE TARARE

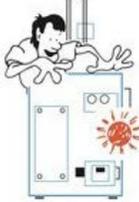
04 74 63 00 36

CENTRE ANTI-POISON

04 72 11 69 11



3 rue de la Venne
69170 TARARE
04 74 05 06 60
www.ouestrhodanien.fr



Sté des Ets ALLIER David

Travaux de plomberie
Installation de chauffage
Energies renouvelables et solaires

Sté Allier David
15 rue des Vignes 06 82 18 95 48
69170 St Marcel L'Eclairé contact@allier69.com

LIEU-DIT EN CHALOSSET - 69170 ST MARCEL L'ECLAIRÉ
04 74 05 09 09

BML PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

Béton et Matériaux en Auvergne-Rhône-Alpes
www.betonalyon.fr - 04 78 48 58 48

ELECTRICITE GENERALE

MANECY Yoann

POMPE À CHALEUR
CLIMATISATION
AUTOMATISME
INTERPHONE

06.87.14.53.44
manecy.yoann@yahoo.fr

LE FRANIER - 19 rue de Côte-Comby
69170 St MARCEL L'ECLAIRÉ



Maison du Rhône du canton de Tarare
6 rue du Pigeonnier
69170 TARARE
Tél. : 04 74 05 36 20 / Fax. : 04 74 63 44 85
Courriel : mdr.tarare@rhone.fr
www.rhone.fr

GUILLAUME VERRIÈRE
PLACO ISOLATION PEINTURE
06 45 09 21 06

D.J. R.D. Sono
Évènementiel et Sonorisation
www.dj-rdsono.fr

dj.rdsono@gmail.com
06.58.11.30.44

Créateur d'Émotions
Pour votre Mariage, vos Anniversaires, événements...

陰陽 Eve MACHURAT
Médecine Traditionnelle Chinoise
Diplômée du Collège des Arts Thérapeutiques Chinois

Du lundi au samedi
sur RDV au 06 88 17 58 63

- 83 rue de l'Étang, 69170 Saint-Marcel l'Eclairé
- 21 rue Edmond Michelet, 69490 Vindry/Turdine

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉES ET EN ACTIVITÉ

Mme Adeline CASTEL
52 rue des chalets
69170 Saint Marcel l'éclairé
Tél. : 06 50 22 72 35

Mme Mélanie MANECY
106 rue du Levant
69170 Saint Marcel l'éclairé
Tél. : 06 59 21 44 02

Mme Catherine DUBOIS
168 rue du Fragny
69170 Saint Marcel l'éclairé
Tél. : 04 26 81 10 24

Mme Mélody VAGINAY
286 rue de Rochefolles
69170 Saint Marcel l'éclairé
Tél. : 09 53 36 33 12

SARL CHADIER Christophe / CHADIER SERVICES PAYSAGISTE

Création et TP: clôture-muret-dallage-pavés-gazon-gabions décoratifs-plantation-enrochement-VRD-fosse septique-terrassement-toile de paillage

Entretien: taille-tonte-épareuse-élagage-broyage forestier-déneigement

SARL CHADIER Christophe: 197 chemin du Trêchem 69170 St Marcel l'éclairé
Agrément phytosanitaire N° RH01729

SARL CHADIER SERVICES: 250 côte Comby 69170 St Marcel l'éclairé
Agrément phytosanitaire N° RH02233

Tél: 04 74 63 32 58
Mail: chadier.christophe@wanadoo.fr
Site: https://chadierchristophe.wixsite.com/my-site

services à la personne 50% réduction TVA

ATELIER DES REFLEXES PIGNARD Carole

Le Loup
69170 St Marcel l'Eclairé
carole.atelier.reflexes@gmail.com
06.31.66.49.46

* Praticienne en intégration des réflexes archaïques et posturaux
* Bien être par le PSIO (Lumino & relaxothérapie)

Ludi réflexologie
Réflexologie plantaire
certifiée par l'école S.T.R.E!

Consultations sur rdv au
06.79.81.80.30

OXALISE
L'éclosion de votre communication

Elise Pelissier
Communication visuelle
Graphisme - Direction Artistique

79 Impasse Jules Ferry - St Marcel L'Eclairé
06 58 55 14 17

https://oxalise.fr
Professionnels & Particuliers
LOGO / SUPPORT DE COM / FAIRE-PART - ...



CM JARDIN

Création paysage
espaces verts
Christophe Mitton

501 route de Feurs
69170 St Marcel l'Eclairé
tél. 06 31 52 93 92
ch.mitton@orange.fr

GITE DU LOUP
Le Loup 69170 St Marcel L'Eclairé
06.31.66.49.46/ 06.72.07.29.85

mich.coquard@orange.fr



COORDONNÉES des associations

ASL

Président : Simon PEYRACHE - 06 87 56 94 82
Vice-Président : Gérard BOSCH
Trésors : Sophie MERCIER et Cédric FRICAUD
Secrétaires : Isabelle ROCCATI-BOSCH et Marie SERRANO

BADMINTON

Mardi : 17h-20h et/ou dimanche : 10h-12h
[Salle des sports Jean DELORME](#)
Président : Marc DUMAS - 06 07 34 43 85
Trésorière : Véronique BLANC - 06 87 17 52 49
Secrétaire : Anne BRODET - 07 85 57 34 24

BASKET-BALL

Président : Jérôme MARTIAL
Page Facebook : [ASL San Marcel](#)

FUTSAL

Jeudi : 20h-22h - [Salle des sports Jean DELORME](#)
Co-présidents :
Frédéric BERTELO - 06 44 87 29 70
fred2506.bertolo@orange.fr et
Luis MARINHO - 06 66 12 20 83
luis.marinho69170@gmail.com
Trésorier : Serkan OKCU - 06 61 70 63 18
serkanokcu@orange.fr
Secrétaire : Sylvain CHARRA - 06 85 67 35 72
eclisse-charra@orange.fr

CHORALE « CHANT 'ÉCLAIR »

Lundi de 20h à 22h - [Salle des fêtes Antoine DEMAUGE](#)
Présidente : Véronique AUBONNET – 06 83 75 30 88
Trésorière : Eve MACHURAT
Secrétaires :
Marie-Agnès NOYEL : 06 21 39 15 86 et
Françoise Rodet : 06 76 14 72 75

COUNTRY

Mercredi : 19h30-20h30
[Salle des fêtes Antoine DEMAUGE](#)
Contact : Cathy DUBOIS - 06 71 11 81 70

DAVAÏ (en sommeil pour le moment)

Présidente :
Isabelle ROCCATI-BOSCH - 06 77 53 36 97
occabosch@hotmail.fr
Trésorière : Chantal MELAY - 06 71 22 95 58
didiermelay@yahoo.fr
Secrétaire : Marie-Agnès NOYEL – 06 21 39 15 86
marieagnes.noyel@gmail.com

PÊCHE

Co-Présidents : Didier MELAY, Patrick FAUCHERRE
Trésorier : Didier MELAY - 06 52 06 67 15
Secrétaire : Patrick FAUCHERRE - 06 43 92 78 02

PEINTURE

Mardi : groupes adultes : 17h30 à 21h30
Animatrice : Elyane COQUARD - 06 89 62 61 29

REMISE EN FORME

Mercredi : 8h45 à 9h45
[Salle des sports Jean DELORME](#)
Renseignements :
Chantal MELAY - 06 71 22 95 58
Dany TRICAUD - 06 85 48 23 86

THEATRE

Renseignements :
Jean-François RAFFIER - 07 71 80 78 25
jfraffier@wanadoo.fr
Présidente : Nathalie PERROT

TRESORS D'ARMOIRES ET DE CREATIONS

Tous les vendredis de 14h à 17h et 1 fois par mois toute la journée
Présidente : Françoise SAEZ - 06 80 73 98 55

MARCHES MARDIS MATIN

Tous les mardis matin à 8h sur la place de la mairie
Renseignements :
Chantal MELAY - 06 71 22 95 58
Dany TRICAUD - 06 85 48 23 86

AUTRES ASSOCIATIONS :

CLUB AUTOMNE

Présidente : Françoise NOYEL - 06 22 90 64 52

SOCIETE DE CHASSE

Président : Maxime VERRIERE
Trésorier : Grégory VERRIERE
Secrétaire : Sandrine CUREAU-AYMAIN

SOU DES ECOLES

Mail : ecolepmpapillonsaintmarcel69170@yahoo.com
Présidente : Mélanie MANECY
Secrétaire : Marie DENIS
Trésorière : Cindy MURCIA

ASSOCIATION ELAN ALTERNATIF

Président : Merlin Sébastien
Le bureau :
AUDRA Séverine
THILLINGUIRIAN Valérie
MITTON Blandine
Info et contact :
Agnès MERLIN - 06 88 08 66 27
Mail : elanalternatif@gmx.fr
Site internet : <http://elan.alternatif.free.fr>
Pages Facebook et Instagram

Pour mieux respirer NE BRÛLEZ PAS vos déchets verts

Arrêtez de vous enflammer !



Information et recommandations à l'attention des particuliers



LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...



- cause **48 000 décès** prématurés par an soit 5 % des décès par an ;
 - réduit de **9 mois** en moyenne l'espérance de vie ;
 - est à l'origine de **maladies** ou d'insuffisances respiratoires.
- Les proportions sont du même ordre en Auvergne-Rhône-Alpes.

et l'entretien du jardin pour un particulier :



génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne à **160 kilos** par personne et par an.
Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

En matière d'émissions de particules fines :



14 000 km parcourus par une voiture **essence récente**

13 000 km parcourus par une voiture **essence ancienne**

13 000 km parcourus par une voiture **diesel récente**

1 800 km parcourus par une voiture **diesel ancienne**



50 kg de végétaux brûlés à l'air libre, (environ 5 sacs de 60 l de déchets verts)



3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois performante

3 jours de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois peu performante type foyer ouvert

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, **c'est interdit !**



Ne brûlez plus vos déchets verts, **valorisez les !**



Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **fortement émettrice de polluants** : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la **gêne pour le voisinage** et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une **sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.**

La combustion à l'air libre des déchets verts est **peu performante** et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.



Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.



DÉCHETS VISÉS



Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de

450 €

peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs. Renseignez-vous !

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile.

LA DÉCHETTERIE



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de **580 déchetteries réparties sur toute la région**. Ainsi, 99% de la population est desservie.

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Source : www.sinoe.org

L'Entraide

— vous faciliter la vie à domicile —

Un Service Autonomie à Domicile



Service d'aide à domicile :

Levers, couchers, repas, toilettes, ménage, repassage, courses, transport accompagné...



Service de Soins Infirmiers à Domicile de jour et de nuit :

Soins d'hygiène et de confort, levers, couchers et surveillance de la prise des traitements, passages de sécurité en cours de nuit...



Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants :

Soutien aux proches aidants de personnes souffrant d'une maladie neurodégénérative (Alzheimer et maladies apparentées, Parkinson, AVC...)



Aide à la constitution des dossiers, aides financières Département, caisses de retraite, mutuelles, Sortir Plus, CESU et Crédit d'impôt de 50 %.



Équipe spécialisée Alzheimer à domicile :

Stimulation et activités visant à repousser et atténuer les effets de la maladie d'Alzheimer...



Restaurant associatif ouvert à tous :

Repas préparés chaque jour sur place, servis à l'assiette, dans nos locaux ou portés à domicile avec l'aide de nos bénévoles...



Activités de maintien du lien social et de prévention de la perte d'autonomie :

Tout un panel d'activités qui contribuent au bien-être du corps et de l'esprit :

- Ateliers autonomie numérique	- Chorale	- Tarot
- Ateliers Bien-être & Santé	- Couture	- Voyage
- Ateliers mémoire	- Informatique	- Yoga
- Belotte	- Marche	- Yoga du rire
	- Gym douce	- Prévention des chutes
	- Gym mémoire	- Rencontres dans notre restaurant

L'Entraide
— vous faciliter la vie à domicile —
en résumé :
1000 bénéficiaires,
500 interventions personnalisées par jour,
500 adhérents,
150 salariés, 60 bénévoles.

L'Entraide
dans votre commune

D38
ST MARCEL L'ÉCLAIRÉ
911 heures d'intervention par an
• 10 Adhérents
• 15 Bénéficiaires
• 5 Salariés

L'Entraide

— vous faciliter la vie à domicile —

13 bis boulevard Voltaire
69170 TARARE
Tel. 04 74 63 01 21

contact@entraide.com
www.entraide.com

Ouverture au public du lundi au vendredi,
de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00



Une Organisation de Travail en Equipes pour Valoriser nos Métiers

Depuis plusieurs années, la direction et l'encadrement réfléchissent à des modes de management et d'organisation de travail permettant de donner encore plus de sens à nos métiers, favorisant l'attractivité, l'intégration et la fidélisation du personnel.

De nombreux objectifs nous ont motivés : améliorer la qualité de vie au travail et tendre à articuler vie professionnelle et vie privée, augmenter le service rendu aux usagers, permettre l'évolution personnelle et créer un sentiment d'appartenance à l'Entraide...

Ainsi, des équipes de 8 à 10 aides à domicile se rencontrent 2 fois par mois avec leurs responsables et travaillent en intelligence collective pour renforcer leur professionnalisme et la qualité de leur travail.



Le premier réseau associatif national de services à la personne



ENFANCE ET PARENTALITÉ



ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP



SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS



ENTRETIEN DE LA MAISON

Nos valeurs :

- **UNIVERSALITÉ** : Être au service de toutes les personnes, à tous les âges de la vie, malades ou en pleine santé.
- **PROXIMITÉ** : Bien répondre au besoin de nos clients requiert la plus grande proximité
- **RESPECT DE LA PERSONNE** : Respecter le choix de vie des personnes en préservant leur autonomie
- **RÉCIPROCITÉ** : Donner, recevoir, rendre : le lien social au centre de l'engagement.
- **SOLIDARITÉ** : Mobiliser l'entraide et susciter l'intelligence collective.



Activité Pontcharra

22886 heures réalisées auprès de
209 bénéficiaires
8343 repas livrés à 58 personnes



Nos missions :

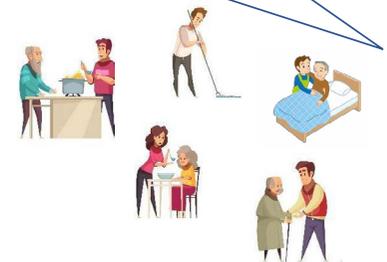
- Ménage, repassage, entretien de la maison
- Courses, accompagnements divers
- Soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie
- Garde d'enfants
- Aide aux actes essentiels de la vie quotidienne : toilette, habillage, transfert, lever, coucher
- Préparation et prise de repas
- Portage de repas
- Téléassistance

L'ADMR c'est aussi des emplois :

- **Locaux** : dans les communes environnantes
- **Flexibles** : du temps partiel au temps plein
- **De lien social et d'accompagnement**
- **Autonomes** tout en étant un travail d'équipe
- **Avec du matériel professionnel mis à disposition** (téléphone professionnel, blouse, gants, masques, sacoche...)
- **Avec des avantages** : stabilité d'emploi, prise en charge des frais kilométriques, assurance, convention collective, mutuelle employeur, salaire indexé, service social, prêt de véhicule en cas de panne, aide à location-vente de véhicule.
- **La satisfaction de se sentir utile et contribuer au bien-être des personnes**
- **Des formations professionnelles et qualifiantes rémunérées** (avec aussi possibilité d'accompagnement au diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES)).

L'ADMR RECRUTE

RENSEIGNEZ VOUS
REJOIGNEZ NOTRE EQUIPE



Nous intervenons sur les communes de :
Affoux – Ancy – Dareizé – Les Olmes –
Pontcharra Sur Turdine – Sarcey –
St Forgeux – St Loup – St Marcel L'Eclairé
St Romain De Popey

ADMR PONTCHARRA SUR TURDINE

4 rue Martin Luther King – Pontcharra /Turdine
69490 Vindry sur Turdine

Contact : 04 74 63 60 43

admr.pontcharra@fed69.admr.org

www.admr-rhone.fr

La COR à votre service

Gardez la forme à Aquaval !

Repensé en lien avec un collectif d'usagers, l'espace Forme du centre nautique Aquaval à Tarare vous accueille toute l'année. Plateau de cardio-training, en autonomie ou encadré, cours collectifs, accès gratuit à l'espace Détente (hammam, sauna, bain à remous) et aux bassins... l'espace Forme a forcément une formule qui vous convienne !

Plus d'infos sur piscines.
ouestrhodanien.fr



La COR fête ses 10 ans !

Fruit de la fusion de trois ex-communautés de communes (Pays de Tarare, Pays d'Amplepuis-Thizy et Haute Vallée d'Azergues), la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien est née il y a dix ans déjà, le 1^{er} janvier 2014.

À cette occasion, le **Président Patrice Verchère et l'ensemble du Conseil communautaire vous convient à une cérémonie des vœux ouverte à tous, jeudi 25 janvier à 18 heures à la salle Georges Bourbon à Amplepuis.**



ATRE
services



« Performance économique, finalité sociale »

ATRE Services avec 4 autres Structures d'Insertion par l'Activité Economique ; a créé fin 2015, ACTEM afin de proposer une offre de services qualitative et diversifiée sur l'ensemble du Beaujolais.

Pourquoi choisir ACTEM ?

Pour bénéficier d'une prestation clef en main

En choisissant ACTEM, vous ne gérez pas les contraintes juridiques et sociales, liées au statut d'employeur. Nos structures s'occupent du recrutement, des contrats de travail, des cotisations, des accidents du travail et éventuels litiges ainsi que de la gestion des arrêts maladie et des congés. Seules les heures réalisées sont facturées, en toute transparence.

Elle permet la mise à disposition temporaire de personnel **auprès de particuliers** pour des services à la personne : ménage, repassage, entretien d'espaces verts, déménagement. Et aussi pour les **associations, établissements publics...**

Un Atelier d'insertion

Le chantier intervient dans le second œuvre bâtiment - Rénovation de bâtiment avec des prestations de Peinture - papier peint - carrelage - Sols souples - carrelages - Cloisons

Le chantier fournit une prestation complète de services professionnels. La réalisation de travaux se fait alors via une offre de service globale : matériel, fournitures, main d'œuvre et encadrement. L'expertise de l'encadrement par un professionnel du bâtiment assure la qualité des services. L'ACI s'adresse aux associations ainsi qu'aux collectivités locales.

Nos engagements

Notre démarche Qualité ISO 9001 vous garantit :

- Le traitement de toutes vos demandes sous 24h
- La recherche de compétences et de capacités professionnelles adaptées à vos besoins
- Une prestation personnalisée de proximité
- Un accompagnement et un suivi tout au long de la mission
- De favoriser l'emploi et l'économie locale

Nos coordonnées :

ATRE Services

1 A Place Victor Hugo 69170 TARARE
04.74.63.03.23 / contact@atre-services.fr
Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h à 12h
Site internet: www.actem-beaujolais.fr

Deux Bobines pour créer du lien...

À Tarare et Lamure-sur-Azergues, la COR dispose de deux tiers-lieux qui proposent de nombreuses ressources aux habitants. Espaces de coworking et salles de réunion sont ainsi mis à disposition pour les salariés, entrepreneurs et étudiants. Ces deux lieux accueillent également en leur sein une Micro-Folie, gratuite et ouverte à tous : un musée numérique qui permet de découvrir des chefs d'œuvre des plus grands musées nationaux et internationaux. Des ateliers et événements sont enfin régulièrement organisés. Renseignez-vous sur labobine.ouestrhodanien.fr



EMBALLAGES
EN VRAC

En plastique

En métal

Cartonnés

VERRE
SANS BOUCHON, NI COUVERCLE

Bouteilles et flacons

Pots et bocaux

PAPIER

Journaux et magazines

Livres, cahiers et papiers

Publicités et catalogues

COMPOST

ORDURES MÉNAGÈRES

Une question ? Un signalement ?
Une réservation de composteur ?
Contactez-nous !

Consultez le mémo tri

Ouest Rhodanien
Communauté d'agglomération

N° service déchet
04 74 89 58 39

CITEO
Le leader de la collecte et du traitement des déchets

2025

JANVIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

